



Protocole d'accueil Renforcé au 2 Novembre 2020

RAPPEL DES REGLES SANITAIRES

La responsabilité de chacun est toujours primordiale.

En cas de symptômes ou si un proche les présente, il est de la responsabilité des parents de ne pas mettre son enfant au collège, de prendre contact avec son médecin ou de se faire tester.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

A chaque entrée du collège les élèves doivent systématiquement utiliser le gel hydroalcoolique à disposition.

Le lavage des mains à l'eau et au savon doit être réalisé :

- avant chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;

La ventilation des salles de classe s'effectuera sur trois moments :

- le matin par les agents
- dans la journée par les enseignants
- au restaurant scolaire avant le service du midi

Classe	6 ARA	6 COATI	6 COLIBRI	6 IGUANE	6 TAMARIN	6 TOUCAN
Salle	R5	R2	R1	R4	R3	R6

Le port du masque

Le port du masque demeure obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement (récréation) même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée.

Il est obligatoire également pour tous les adultes.

Il appartient toujours aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Les familles devront prévoir de fournir deux masques par jour par demi-journée. Un sac pour le « PROPRE » et un sac pour le « SALE ». L'élève arrive avec un masque qu'il changera au moment de la demi-pension. Il mettra le masque usager dans un sac puis mangera. Avant de quitter la place il mettra un nouveau masque jusqu'à la fin de sa journée.

La distanciation physique, Les récréations

Dans les espaces extérieurs comme la cour de récréation, afin de limiter le brassage chaque classe aura une zone dédiée par niveau. Les élèves devront rester dans cette zone aux récréations ainsi que sur la pause méridienne. Les professeurs viendront après les récréations chercher les élèves par niveau, chaque niveau montera en décalé. Cela génère des récréations un peu plus longues pour certains niveau, mais il n'est pas envisageable de faire monter en même temps toutes les classes.

La désinfection des locaux et matériels

- L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs n'est désormais plus autorisé.
- Des objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe peuvent être mis à disposition : ballons, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux, chaises) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple).
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

La restauration scolaire

Au moment du repas, les élèves devront attendre dans leur zone dédiée qu'un personnel leur demande de se ranger devant le self. Ils rentreront par classe et par niveau. Ils se regrouperont par classe aux tables du réfectoire, et les mêmes tables seront toujours attribuées au mêmes élèves. Ils devront également déjeuner **toujours avec les mêmes personnes**. Cette contrainte permet une meilleure traçabilité si un élève était positif au Covid.

A l'entrée du restaurant scolaire, il sera demandé aux élèves de se laver les mains. Les élèves doivent porter leur masque jusqu'à leur installation à table.

Au moment de quitter la table, les élèves devront remettre leur masque pour déposer leur plateau.

L'usage du micro-onde est proscrit.

La pratique sportive

Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les enseignants sur tous les déplacements et dans les vestiaires.

Le port du masque n'étant pas possible lors d'une activité physique, le strict respect de la distanciation physique doit alors être assuré. Les avis du Haut conseil de la santé publique prévoient une distanciation d'au moins deux mètres en cas d'activité sportive, règle que la pratique de certains sports ne permet pas.

Il n'est pas possible d'utiliser les douches ni les vestiaires, les élèves devront arriver en tenue.

Les sports de contact ne peuvent pas être maintenus.

Les activités de l'association sportive, le Cirque, le volley-ball sont pour le moment suspendus.

Les gymnases de la commune et communauté de commune sont pour le moment fermés dans l'attente de consignes claires.

Le Centre de Documentation et d'Information

Le CDI sera accessible sur certains créneaux en groupe classe en dehors des récréations où les élèves ne pourront pas s'y rendre.

Sur place, la consultation des ouvrages sera possible : l'élève devra utiliser le gel hydroalcoolique à disposition avant et après la consultation.

Le prêt d'ouvrages sera aussi possible. Au retour des livres ou autre support, ces derniers seront placés dans un bacau moins 48h avant d'être remis à disposition des élèves.

La Direction,

S.Bauer Principale et J.Peu-Duvallon Principal Adjoint